

Perspectives plutôt favorables pour la géothermie française

Lors des récentes Journées de la Géothermie à Paris, Thierry Nille, président de l'AFPAC, l'association française de la PAC, a indiqué que, sur le premier quadrimestre de 2014, le marché français de la PAC avait beaucoup progressé, grâce à la RT2012. Il a précisé qu'une PAC était installée dans 40 à 50% des maisons neuves. Il a estimé par ailleurs que le marché des PAC hybrides pourrait totaliser « plusieurs dizaines de milliers » d'unités dans quelques années. Concernant la PAC géothermique, il a annoncé qu'un groupe de travail associant l'AFPAC et l'AFPG (Association française des professionnels de la géothermie) venait d'être constitué pour relancer la PAC géothermique, réduire le coût des installations et permettre à ce marché de revenir, à terme, à un niveau « naturel » de 15 à 20 000 pièces par an. En dépit de la mauvaise passe que traverse ce marché de la PAC géothermique, M. Nille s'est dit « très très confiant » quant à son avenir, notamment grâce à la future étiquette énergie qui, a-t-il ajouté, va tout à fois bannir du marché certaines PAC air/eau et très bien valoriser les PAC géothermiques. Celles-ci seront classées A++, voire A+++ , a-t-il souligné.

Pour sa part, Christian Boissavy, président de l'AFPG, a déclaré que, autant la géothermie de basse énergie (forages plus ou moins entre 1500 et 2000 m) pouvait envisager son avenir « avec sérénité », non seulement en Ile-de-France, mais aussi dans d'autres régions, et particulièrement en Aquitaine, où « quatre à cinq » réseaux de chaleur géothermique sont envisagés, autant en géothermie de très basse énergie « la situation est grave ». C'est une petite Bérézina, s'est-il exclamé. S'exprimant également au nom de l'AFPG, Jean-Marc Percebois (Waterkotte) a dit pour sa part que l'industrie française de la PAC géothermique était « en grande souffrance », « en perte », avec un premier trimestre 2014 marqué par un nouveau recul du marché. M. Percebois a souligné que, sans un accroissement des aides financières publiques et une meilleure prise en compte de la PAC géothermique dans la RT2012, le nombre de fabricants français risquait fort de continuer de se réduire comme une peau de chagrin. De son côté, Thierry Autric (Qualit'EnR) a dit que QualiPAC avait présentement « le vent en poupe », avec une « forte » demande de formation en vue l'obtention de cette qualification.

Au nom de l'AFPG, Jean-Marc Bertrand (Dalkia) a annoncé qu'un comité technique des aquifères profonds venait d'être créé, notamment pour élaborer un guide des bonnes pratiques. Pour sa part, Laurent Michel (DGEC, ministère de l'Énergie) a indiqué qu'une vingtaine de projets de réseaux géothermiques étaient présentement à l'étude en France. De son côté, Romain Vernier (BRGM) a jugé toutefois que, au rythme actuel, la géothermie profonde n'atteindrait pas les objectifs 2020 du « Grenelle ». De son côté, Astrid Cardona Maestro (Ademe) a confié que, à l'Ademe, il y avait actuellement à la fois un « débat interne » au sujet du froid renouvelable, et une réflexion à propos de la mutualisation d'installations géothermiques produisant de l'eau tempérée. Elle a indiqué également que, en collectif/tertiaire, les PAC sur aquifères superficiels représentaient environ 80% des nouvelles installations, contre à peu près 20% pour les PAC sur champ de sondes. Pour sa part, M. Percebois a estimé à environ 300 unités le marché français 2013 des PAC géothermiques destinées au collectif/tertiaire.

Lors de ces Journées de la Géothermie, le BRGM a indiqué, en ce qui concerne la géothermie profonde en Ile-de-France, qu'une partie du potentiel de l'aquifère du Dogger « restait encore à valoriser », même si cet aquifère est déjà bien exploité (avec même un risque de surexploitation). Le BRGM a dit aussi que d'autres aquifères du bassin parisien constituaient des ressources potentiellement utilisables par des petits réseaux de chaleur ; il s'agit, en particulier, de deux aquifères exploitables en association avec des PAC : l'Albien, peu exploité bien qu'offrant une eau à 30°C, et le Néocomien (à 40°C). Deux autres aquifères franciliens pourraient également être exploités pour le chauffage et l'ECS : le Trias (jusqu'à 125°C) et le Lusitanien, entre 55 à 65°C. Concernant la qualification Qualiforage, qui, à terme, devrait être RGE, il a été indiqué que deux qualifications (sur sonde ou sur nappe) seraient proposées aux foreurs géothermiques. D'autre part, a été présenté un « cluster » qui, baptisé Geodeep et ayant vocation à rassembler l'ensemble des entreprises françaises spécialisées dans la géothermie, aura pour mission de gérer des projets de géothermie profonde. Par ailleurs, le BRGM va tester des prototypes d'échangeurs géothermiques de type « corbeille » de Ryb Terra. Ces prototypes seront associés à un modèle de PAC développé spécialement par Ciat, indique-t-on au BRGM. En matière de formation, à noter que le BRGM et l'Ademe vont proposer en 2014 des stages de formation de trois jours sur la géothermie sur PAC en collectif/tertiaire, ainsi que sur les champs de sonde. A noter également le prochain lancement d'un DUT de géothermie en formation continue.

VMC : encore beaucoup de trop de dysfonctionnements !

En VMC, les dysfonctionnements sont « encore très courants ». Et la mise en œuvre « est souvent éloignée de la qualité attendue ». C'est ce qui ressort d'une récente étude du Cerema, établissement public rattaché au ministère de l'énergie. Beaucoup de défauts pourraient être évités dans le cadre de l'application de démarches qualité qui permettraient de contrôler simplement, mais efficacement, le système de ventilation à toutes les phases, de la conception à la mise en service, voire même jusqu'à son entretien et à son usage, indique l'étude. Portant sur un échantillon de 1287 logements, dont 47% se sont révélés non conformes à la réglementation de l'aération, l'étude n'a pas mis en évidence moins de 1246 dysfonctionnements de la ventilation, dont 24% concernent l'admission d'air neuf, 22% la sortie de l'air vicié, 27% la performance des débits d'air extrait, 10% la configuration même du système de VMC, 9% le groupe d'extraction d'air et 8% la circulation et le transfert d'air. En ce qui concerne les modules d'entrée d'air, les défauts les plus courants portent, notamment, sur le non respect des caractéristiques des débits. La qualité des dispositions fonctionnelles de mise en œuvre est souvent très négligée, observe l'étude, qui, par ailleurs, a constaté beaucoup plus d'insuffisances du débit total d'air extrait que d'excès de ce débit. En matière d'extraction, les défauts les plus courants sont l'utilisation de bouches non conformes aux exigences de la réglementation, mais aussi un dimensionnement inadapté à la configuration du logement, ainsi qu'une mise en œuvre de mauvaise qualité. D'une façon générale, les dysfonctionnements tiennent, en particulier, aux « imperfections du mode de gestion de projet et de la chaîne des décisions qui en découle », analyse l'étude, qui précise que, en phase de travaux, « on peut expliquer la non-qualité par la dispersion des acteurs issue de la multiplicité des lots techniques ». Aucun corps d'état n'est responsable du résultat final, regrette l'étude, qui se plaint également de ce que « peu de vérifications » soient prévues en cours de chantier et que les procédures de réception soient insuffisantes.